

Motion d'actualité sur l'interdiction des licenciements (Congrès de Cap d'Agde – octobre 2021)

Depuis l'automne dernier, la fédération SUD-PTT s'est associée aux initiatives portées autour de l'appel des TUI, voyageur mondial qui a engagé un plan social en pleine pandémie. Deux manifestations ont déjà été organisées en janvier et en juin.

Une nouvelle manifestation aura lieu le 27 novembre 2021 à l'appel des TUI et des PPG (ex-joint français).

Si les questions de pouvoir d'achat sont maintenant posées avec la reprise de l'inflation, la reprise économique tant vantée par le gouvernement ne doit pas masquer le fait que les plans sociaux continuent de tomber à un rythme qui ne ralentit pas.

Le déficit de main d'oeuvre dans certaines filières fait la une des journaux. Beaucoup moins sur ce que pointait l'observatoire des multinationales au printemps à propos des entreprises du CAC40 : « *celles-ci s'apprêtent à verser collectivement 51 milliards d'euros de dividendes. Cela représente une hausse de 22 %, alors que les bénéfices engendrés l'an passé sont seulement de 37 milliards d'euros, en chute de 55 %. Au final, les grandes entreprises vont en moyenne verser 140 % de leurs bénéfices sous forme de dividendes* » ;

Les mêmes qui ont bénéficié des prêts garantis par l'Etat (PGE) et d'une prise en charge du chômage partiel.

Tout le mouvement syndical devrait se rassembler pour lutter contre une telle politique et s'opposer aux plans sociaux qui jettent les salarié-es par milliers sur le bas de la route. Ce n'est pas le cas ! Et des plans sociaux qui ont différents visages (PSE, RCC, APC) avec les multiples réformes du Code du travail, ce qui affaiblit le monde du travail.

Dans un tel contexte, c'est tout à l'honneur de structures syndicales de vouloir se coordonner pour riposter à l'offensive patronale, de pas rester isolé-es entreprise par entreprise.

Même portée par un courant syndical aujourd'hui minoritaire, notre problématique peut créer une dynamique visant à imposer une transparence totale sur les comptes des entreprises, sur les raisons de leur surendettement et de refuser que les salarié-es soient, par principe, les victimes de choix qui ne dépendent jamais d'eux.

Le 27 novembre, jour de nouvelle manifestation nationale contre les licenciements, nous aurons de nouveau l'occasion d'exprimer notre volonté de :

- mettre fin aux licenciements et aux suppressions d'emplois et demander l'abrogation de toutes les réformes régressives du Code du travail,
- demander l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage.

Cap d'Agde le 15 octobre 2021.